

**DEMANDE D'EMPLACEMENT - CANDIDATURE**

Fête votive du vendredi 05 au dimanche 07 septembre 2025

**Coordonnées du demandeur**

Raison sociale * : _____	
Nom * : _____	Prénom * : _____
Date et lieu de naissance * : né(e) le ____/____/____ à _____	
Adresse * : _____ _____	
Portable * : _____ Tél. fixe : _____	
Courriel * : _____@_____	
N° SIRET * : _____	Code APE * : _____

**Remplaçant : oui / non****Coordonnées du remplaçant**

Raison sociale * : _____	
Nom * : _____	Prénom * : _____
Date et lieu de naissance * : né(e) le ____/____/____ à _____	
Adresse * : _____ _____	
Portable * : _____ Tél. fixe : _____	
Courriel * : _____@_____	
N° SIRET * : _____	Code APE * : _____



### Renseignements concernant le métier

Nom du métier \* : \_\_\_\_\_

Dimensions du métier hors tout \* :

- Façade : \_\_\_\_\_ ml

- Profondeur : \_\_\_\_\_ ml

- Hauteur en façade : avant : \_\_\_\_\_ m      arrière : \_\_\_\_\_ m

- Diamètre : \_\_\_\_\_ m

Le métier possède un groupe électrogène (cocher la mention) \* :      OUI      NON

Puissance électrique demandée \* :

- Nombre de fils : \_\_\_\_\_

- Ampérage : \_\_\_\_\_

- KW /h : \_\_\_\_\_

Branchement eau potable demandé (cocher la mention) \* :      OUI      NON

### Véhicules (camion/ remorque ...) autorisés dans le périmètre de la fête foraine

Véhicule n°1 *	Véhicule n°2*
Marque : _____	Marque : _____
Modèle : _____	Modèle : _____
N° immatriculation : _____	N° immatriculation : _____



### Pièces obligatoires\* à joindre au dossier (article 11 du décret n°2008-1458 du 30 décembre 2008 pris par application de la loi n° 2008-136 du 11 février 2008 relative à la sécurité des manèges, machines et installations pour fêtes foraines)

- Photocopie de la carte d'identité de commerçant non sédentaire,
- Une attestation d'assurance responsabilité civile multirisques (dont incendie) couvrant au titre de la profession et de l'occupation de l'emplacement sa responsabilité professionnelle pour les dommages corporels et matériels causés à quiconque par lui-même, ses suppléants ou ses installations pour les caravanes et le métier.
- Les conclusions du rapport de contrôle technique ou du rapport de vérification et, le cas échéant, du rapport de contre-visite en cours de validité et comportant les conclusions favorables.

- Une déclaration précisant que le forain a réalisé les actions correctives nécessaires et que son matériel est maintenu en bon état, accompagnée des documents justificatifs.

- Si le matériel a fait l'objet d'un nouveau contrôle après la demande d'installation, le ou les rapports mentionnés à l'alinéa précédent.

- Un certificat de conformité aux règles de sécurité concernant l'installation de l'appareillage électrique du métier délivré par un organisme agréé. Ce certificat sera triennal pour les manèges de type 1 et 2 et annuel pour les manèges de type 3 et 4.

- Pour les métiers fonctionnant avec des compresseurs à gaz, un procès-verbal de contrôle délivré par un organisme agréé daté de moins de 3 ans. Pour les métiers construits à l'étranger également un certificat de conformité pour l'exploitation en France délivré par un organisme agréé.

- Une attestation sur l'honneur pour la conformité du calage et de montage du métier forain à remettre avant midi le jour d'ouverture de la fête foraine.

### Caravane et son véhicule tracteur autorisés à stationner sur la base de vie

Caravane	Véhicule tracteur
Marque : _____	Marque : _____
Modèle : _____	Modèle : _____
N° immatriculation : _____	N° immatriculation : _____



**Attention dossier à renvoyer par le titulaire ou le remplaçant  
avant le vendredi 28 mars 2025**

**La demande ne vaut pas autorisation**

**Un dossier doit être rempli par demande d'emplacement**

Tout candidat devra impérativement compléter et signer le dossier en joignant l'intégralité des justificatifs requis. Ces documents sont nécessaires à la délivrance de la lettre de place qui constitue l'acceptation définitive.

**Tout dossier incomplet ou non reçu de la part du titulaire ou du remplaçant à la date buttoir sera considéré comme irrecevable et l'emplacement du métier forain devient vacant et à la disposition de la commune.**

### Engagement du demandeur

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ (nom, prénom), certifie que les informations indiquées et justificatifs transmis dans ce dossier sont sincères.

Je m'engage :

- à respecter les dimensions qui me seront autorisées,
- à me conformer strictement au règlement en vigueur et à l'arrêté municipal, dont j'ai pris connaissance,
- à signer l'attestation de présence/ redevance
- à m'acquitter de la redevance correspondante
- à supprimer cette installation lorsque l'Administration le jugera utile.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature  
(Obligatoire)

### \*Champs obligatoire

**Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service « occupation du domaine public et cadre de vie » de la Ville de Bagnols-sur-Cèze, responsable du traitement, pour statuer sur votre demande. Elles sont conservées par le service pendant deux ans à compter de la notification de la décision d'autorisation ou de refus, et sont destinées à la seule Direction Tranquillité Publique et Prévention dont dépend ce service. Si vous souhaitez en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données Mairie de Bagnols-sur-Cèze BP 45160, 30205 Bagnols-sur-Cèze CEDEX.**